Un pays fort.
Des salaires justes.

OUI
à la protection des salaires
au salaire minimum

Dire OUI à l'initiative sur les salaires minimums, c'est dire OUI à des salaires justes, qui permettent de vivre décemment

La Suisse est un des pays les plus prospères du monde. Sa richesse est l'œuvre des travailleurs et des travailleuses. Or, presque une personne sur 10 gagne moins de 22 francs de l'heure, soit moins de 4 000 francs par mois pour un travail à plein temps (sans 13e mois).

Pour la riche Suisse, que 330 000 personnes travaillent durement pour gagner si peu est indigne et éhonté. Nombre de professions sont concernées, de la vendeuse de chaussures à l'horticulteur en passant par l'hôtesse de l'air.

Dire OUI à l'initiative sur les salaires minimums, c'est protéger les salaires suisses de la sous-enchère
Le OUI protégera aussi les patrons corrects de la concurrence à bas prix

Certains profiteurs font pression sur les salaires de leur personnel afin d'en tirer avantage. L'initiative sur les salaires minimums nous permet de les en empêcher. Car, si le même salaire minimum s'applique à tout le monde, les patrons ne pourront plus monter l'une contre l'autre main-d'œuvre étrangère et main-d'œuvre indigène en versant des salaires de dumping. Et c'en sera fini pour eux d'offrir des prix inférieurs à ceux de leurs concurrents.

Tout le monde en bénéficiera. Les employeurs qui versent des salaires décents n'auront pas à craindre une concurrence déloyale. Les contribuables n'auront plus à régler l'addition via l'aide sociale. Et les personnes qui touchent des salaires très bas auront plus d'argent. Parce que le salaire minimum augmentera le pouvoir d'achat et créera des emplois, l'économie s'en trouvera renforcée.

Dire OUI à l'initiative sur les salaires minimums, c'est garantir des salaires justes qui permettent de vivre décemment

Un pays fort a besoin de salaires justes

Je travaille tous les jours et par tout temps pour que d'autres personnes puissent avoir un beau jardin. J'aime mon travail, mais mon salaire est une catastrophe. Je gagne 3 500 francs par mois.
– Jonas H. (28 ans), horticulteur

La Suisse est un des pays les plus prospères du monde. Sa richesse est l'œuvre de travailleurs et travailleuses assidus et bien formés. Or, presqu'une personne sur dix gagne moins de 22 francs de l'heure, soit moins de 4 000 francs par mois (sans 13e mois) pour un travail à plein temps. Difficile de vivre dans la dignité avec des salaires aussi bas. Pour la riche Suisse, que 330 000 personnes travaillent durement, mais gagnent si peu est une honte. Nombre de professions sont concernées, de la vendeuse de chaussures à l'horticulteur en passant par l'hôtesse de l'air. Et un tiers des personnes concernées a pourtant fait un apprentissage (certificat fédéral de capacité, CFC). Avoir accompli une formation professionnelle n'est donc plus la garante de toucher un salaire juste. La grande majorité, c'est-à-dire les trois quarts des personnes exerçant une activité lucrative et recevant un salaire inférieur à 22 francs de l'heure ont 25 ans ou plus. Les bas salaires touchent donc surtout des professionnel(le)s. Grâce à un salaire minimum légal, tout le monde pourra, dans une Suisse forte, profiter de la prospérité.

On doit pouvoir vivre de son salaire

Chaque jour, j'ai peur de devoir payer telle ou telle nouvelle facture. Pour que ma famille puisse s'en sortir avec mon salaire, je dois compter chaque franc dépensé.
– Thérèse A. (35 ans), mère de famille travaillant dans le commerce de détail

En Suisse, toute personne travaillant à plein temps doit pouvoir vivre décemment de son salaire. Or, vu la cherté de notre pays, beaucoup ne parviennent guère, voire pas du tout à joindre les deux bouts parce que leur salaire est bas ou très bas. La situation de celles et ceux qui ont des enfants est particulièrement difficile. Il suffit d'une dépense imprévue, comme une facture de dentiste, pour que leur situation financière s'en trouve totalement bouleversée. Chez nous, un(e) salarié(e) sur cinq est incapable de faire rapidement face à une dépense imprévue de 2 000 francs.

Inacceptable : obligé/e de recourir à l'aide sociale, malgré un travail à plein temps

Chaque fois que nous nous rendons au service social, nous avons honte. Bien que nous travaillions les deux, nos salaires ne suffisent tout simplement pas. Notre plus grand désir, c'est de pouvoir vivre de nos revenus.
– Famille F., touche l'aide sociale depuis la naissance du deuxième enfant

Les petits salaires acculent les personnes concernées à demander l'aide sociale. En effet, quiconque travaille à plein temps, mais ne peut pas vivre de son salaires a besoin d'une aide extérieure. L'État, et donc la collectivité, doit alors intervenir parce que certains patrons versent des bas salaires. Pour celles et ceux qui travaillent durement jour après jour, c'est purement et simplement insultant. Grâce au salaire minimum légal, tout le monde pourra vivre de manière autonome de son travail. Si l'initiative sur les salaires minimums était acceptée par le peuple, on économiserait par conséquent environ 100 millions de francs d'aide sociale.

Égalité des salaires entre femmes et hommes grâce au salaire minimum

J'aimerais être autonome. C'est pour cela que j'ai fait un apprentissage. Aujourd'hui, je gagne 20 francs de l'heure. Beaucoup de mes collègues sont dans la même situation que moi.
– Sonja R. (24 ans), a terminé un apprentissage de coiffeuse en 2011

Les femmes sont plus souvent que les hommes concernées par les bas salaires Sur dix personnes gagnant moins de 4 000 francs par mois (pour un plein temps), sept sont des femmes. Ce préjudice qu'elles subissent est particulièrement choquant en ce qui concerne les femmes qui, malgré un CFC, ne touchent qu'un bas salaire. En 2010, 5,6 % des hommes titulaires d'un CFC ne touchaient qu'un bas salaire, cette proportion étant presque trois fois plus grande pour les femmes (15,7 %). Avec l'introduction d'un salaire minimum, 220 000 femmes profiteraient enfin d'une hausse de salaire qui n'a que trop attendu. Les salaires minimums apparaissent ainsi comme un instrument efficace de lutte contre la discrimination salariale à l'encontre des femmes.

Dire OUI à l'initiative sur les salaires minimums, c'est protéger les salaires suisses de la sous-enchère
Le OUI protégera aussi les patrons corrects de la concurrence à bas prix

Protéger les salaires suisses de la sous-enchère

Mon collègue de travail, Stefano G., fait exactement le même boulot que moi. Mais il gagne nettement moins, parce qu'il n'a pas de passeport suisse. C'est injuste et ça crée une pression sur les salaires. Malheureusement, les employeurs ont le droit de le faire. Je pense qu'en Suisse, on doit verser des salaires suisses ! »
– Mario A. (42 ans), travaille depuis plus de 20 ans comme poseur de sol et parquets

Quiconque travaille en Suisse doit toucher un salaire suisse et bénéficier de conditions de travail suisses. De fait, tout le monde paie des prix suisses, qu'il s'agisse de la caisse-maladie ou d'un café. Ces dix dernières années, on a constaté toujours plus de cas de sous-enchère salariale grossière. Après l'acceptation dans les urnes de l'initiative isolationniste de l'UDC, celle-ci risque même d'augmenter. L'UDC et de nombreux politicien(ne)s de droite veulent en effet démanteler la protection des salaires. Or nous avons au contraire besoin d'une meilleure protection des salaires. Le salaire minimum définit un seuil salarial précis, si bien que les salaires inférieurs à 4 000 francs seront clairement illégaux. Les travailleurs ou travailleuses à qui des salaires de dumping seront versés pourront par conséquent mieux se défendre. Il sera aussi plus facile de demander des comptes aux patrons qui font pression sur les salaires et de leur infliger des amendes. Avec les contrôles efficaces des salaires et les sanctions prévues, les salaires minimums constituent donc un important outil pour protéger les salaires.

Renforcer le partenariat social

Les conventions collectives de travail sont des modèles périmés, des méthodes de l'ancienne Allemagne de l'Es.t
– Dieter Spiess, président de l'Union suisse des marchands de chaussures à l'émission Rundschau *de la Télévision suisse alémanique.*

Dans plusieurs branches, comme la construction ou l'hôtellerie-restauration, les salaires minimums se sont imposés depuis longtemps en Suisse grâce aux conventions collectives de travail (CCT). Ils protègent les salarié(e)s contre la sous-enchère. Mais la majorité des personnes

actives en Suisse ne bénéficient pas d'une telle protection. Leurs employeurs refusent le partenariat social. Ainsi, pour plus de 50 % des salarié(e)s de Suisse, il n'existe pas de salaires minimums que leurs patrons doivent obligatoirement respecter. L'initiative sur les salaires minimums imposera un salaire minimum légal de 4 000 francs, car c'est une nécessité.

Protéger les patrons corrects de la concurrence à bas prix

Je verse un salaire d'au moins 4 200 francs à mes employé(e)s. car ils travaillent bien et ont au minimum besoin d'un tel montant. Le patron de l'hôtel d'à côté ne verse qu'à peine 3 500 francs à certains de ses employé(e)s. Sinon, il ne pourrait pas proposer ses chambres bon marché. Les client(e)s qui veulent économiser au maximum me posent vraiment des problèmes de concurrence. Ce n'est pas juste que des entrepreneurs corrects soient désavantagés de la sorte !
- Klaus R., hôtelier dans une station de ski

Beaucoup de patrons corrects qui versent des salaires décents à leur personnel sont fortement désavantagés face à une concurrence à bas prix qui pratique la sous-enchère. Nous estimons que les entreprises qui se comportent correctement n'ont pas à être punies. L'initiative sur les salaires minimums obligera *toutes* les entreprises à respecter la limite de 4 000 francs. Celles qui sont déjà correctes verront leurs carnets de commandes se remplir. On créera ainsi des emplois en leur sein et tous leurs employé(e)s en tireront profit, car elles seront dorénavant protégées contre la concurrence à bas prix et eux contre la sous-enchère salariale.

Tous et toutes doivent profiter de l'activité économique, pas seulement les managers et les gros riches

Andrea Orcel, banquier d'investissement à l'UBS, a reçu 26 millions de francs d'indemnité d'engagement, donc uniquement pour mettre les pieds dans son bureau. Un(e) salarié(e) ordinaire devrait travailler 385 ans pour gagner une telle somme.

Pendant la dernière décennie, l'économie suisse a enregistré une croissance vigoureuse et gagné en efficience. Entre 2002 et 2010, la productivité a augmenté de 6 %. Mais beaucoup de salarié(e)s n'en ont rien vu, car ils n'en ont nullement profité. De fait, le salaire moyen a augmenté de seulement 3,5 % pendant cette période, alors que les salaires des cadres supérieurs bondissaient de 14 % et que les actionnaires se remplissaient largement les poches avec les bénéfices qui leur étaient redistribués. L'addition s'est avérée par contre négative pour celles et ceux qui sont au plus titulaires d'un CFC. Leur salaire réel a, toujours pendant cette période, même reculé de 0,4 %.

Prenons un autre exemple : alors que les filiales de C&A versent des bas salaires, le propriétaire de cette entreprise, Brenninkmeijer (fortune : 25 milliards d'euros), se fait bâtir une villa de luxe de plusieurs millions de francs à Oberägeri.

Avec l'initiative sur les salaires minimums, nous freinerons cette évolution, car, grâce à elle, les patrons super-riches et les managers ne seront plus les seuls à profiter de la plus grande prospérité, puisque les salarié(e)s recevront aussi leur part du gâteau.

Les effets secondaires positifs de l'initiative sur les salaires minimums

Davantage de recettes pour l'AVS et pour tout le monde !

Grâce au relèvement à 4 000 francs au moins des salaires, l'AVS recevra plus d'argent.

La hausse des salaires entraînera une hausse des recettes de l'AVS. Selon des estimations prudentes, le salaire minimum apportera chaque année 118 millions de francs supplémentaires à l'AVS. Pour toutes les assurances sociales, cet effet positif de l'initiative sera même de 296 millions de francs par année !

Moins de coûts sociaux pour tout le monde

Parce qu'elles toucheront des salaires décents, beaucoup de personnes pourront renoncer à l'aide sociale, une réduction des coûts dont tout le monde profitera.

Si plus de personnes peuvent vivre de leur salaire au lieu de l'aide sociale, c'est plus juste et améliore aussi l'estime de soi des personnes concernées. Et les contribuables verront leurs charges diminuer. Selon une estimation prudente, le salaire minimum permettra d'économiser 103 millions de franc par an dans l'aide sociale.

Davantage d'emplois pour tout le monde !

Les personnes qui touchent des bas salaires pourront par exemple se permettre d'aller chez le coiffeur ou en vacances. Ce qui créera des emplois.

Si un super-riche reçoit quelques milliers de francs de revenu en plus, il ne va pas les dépenser, mais uniquement les ajouter à sa fortune. Ce qui n'est d'aucun intérêt pour l'économie réelle. Par contre, si un citoyen ordinaire reçoit une hausse de salaire, il va dépenser cet argent et stimuler ainsi le circuit économique. Grâce à cet effet du salaire minimum, des emplois seront créés et les petites et moyennes entreprises pourront augmenter leur chiffre d'affaires.

Plus de précisions à ce sujet :

Beat Baumann : *Der finanzielle Anpassungsbedarf bei der Einführung eines gesetzlichen Mindestlohnes und seine Auswirkungen auf Sozialversicherungen und Sozialhilfe (résumé en français),* 2014

Les assertions erronées des adversaires de l'initiative sur les salaires minimums et nos réponses

Aperçu des assertions les plus fréquentes des adversaires de l'initiative sur les salaires minimums

Le salaire minimum créerait davantage de chômage ? Faux !

Quand les syndicats ont revendiqué, à la fin des années 1990, « Pas de salaires au-dessous de 3 000 francs », les employeurs et les représentants de l'économie ont entonné le même couplet qu'aujourd'hui et prophétisé une hausse du chômage. Quinze ans plus tard, on ne trouve plus guère de salaires inférieurs à 3 000 francs en Suisse. Et les emplois sont même plus nombreux qu'à l'époque. Manifestement, la hausse des salaires minimums n'a pas entraîné plus de chômage, comme nombre d'études le démontrent d'ailleurs. Au contraire, le salaire minimum contraint les moutons noirs parmi les patrons à relever leurs bas salaires. Leurs bénéfices diminuent alors certes quelque peu, mais les salarié(e)s touchent, eux, un salaire plus élevé. D'où plus de pouvoir d'achat et plus d'emplois.

Le salaire minimum attirerait la main-d'œuvre étrangère ? Faux !

Au contraire ! Combinés avec des contrôles efficaces, les salaires minimums sont les garants que les employeurs de Suisse ne pourront pas aller chercher de la main-d'œuvre bon marché à l'étranger au détriment de la main-d'œuvre indigène. Par contre, si les patrons peuvent verser sans autre des salaires très bas, ils continueront à recruter du personnel à l'étranger même s'ils peuvent en trouver en Suisse. Par conséquent, le salaire minimum est le seul moyen d'imposer qu'en Suisse, on verse des salaires suisses.

Un salaire minimum de 4 000 francs serait trop élevé ? Faux !

Quiconque travaille en Suisse doit pouvoir vivre décemment. Pour cela, il faut, dans la Suisse si chère, gagner au moins 4 000 francs par mois, partout dans le pays. En effet, le kilo de pain de la Migros coûte le même prix au Tessin ou en Engadine qu'à Zurich ou Genève. En comparaison internationale aussi, le salaire minimum de 4 000 francs n'est pas trop élevé. Si l'Allemagne introduit un salaire minimum de 8,50 euros, 16 % des salaires devront être relevés. En Suisse, 9 % des salaires sont inférieurs à 22 francs de l'heure. L'introduction d'un salaire minimum de 4 000 francs aura donc des effets nettement moindres.

Ce que veut l'initiative populaire pour la protection de salaires équitables

En Suisse, seule la moitié des salarié(e)s est protégée par un salaire minimum. En effet, trop peu de conventions collectives de travail (CCT) prévoient, en matière de rémunération, des seuils minimums contraignants ; cela, surtout parce que beaucoup d'employeurs ne veulent pas conclure de telles CCT. C'est la raison pour laquelle les syndicats ont lancé et fait aboutir leur initiative populaire sur les salaires minimums.

Cette initiative demande que la Confédération et les cantons soient tenus de s'engager pour favoriser la fixation de salaires minimums dans des CCT. L'initiative demande, à titre de garantie minimale, l'introduction pour tout le monde d'un salaire minimum de 22 francs de l'heure. Cela correspond aujourd'hui, pour 12 salaires mensuels, à environ 4 000 francs par mois[1], soit 61 % du salaire médian (salaire moyen) de tous les travailleurs et travailleuses des secteurs privé et public (économie privée, Confédération, cantons et communes) en Suisse (2010)[2]. Ce salaire minimum devra être régulièrement indexé sur l'évolution des salaires et des prix, comme cela se fait avec les rentes AVS. Les personnes dont les rapports de travail sont particuliers, comme les apprenti(e)s ou celles et ceux qui suivent d'autres formations, par exemple en tant que stagiaires, ne seront pas concernées. Enfin, il incombera au Parlement de définir exactement ce que sera le salaire horaire minimum.

Environ 330 000 personnes profiteraient en Suisse du salaire minimum légal de 22 francs de l'heure, c'est-à-dire presque 9 % des salarié(e)s[3]. Il s'agit en premier lieu de professionnel(le)s chevronnés. Les trois quarts sont âgés de 25 ans ou plus et ont donc terminé leur formation depuis longtemps. Seul un petit tiers est constitué de jeunes ou des jeunes adultes. Ainsi, le problème des bas salaires en Suisse ne concerne pas d'abord les jeunes qui arrivent sur le marché de travail, mais principalement les femmes.

[1] Calculé pour une durée hebdomadaire du travail de 42 heures.
[2] En Turquie, le salaire minimum légal se monte à 76 % du salaire médian, celui de France à 64 % et celui d'Autriche et de Nouvelle-Zélande à 65 %. Contrairement à l'OCDE, qui ne prend en compte dans ce calcul que des emplois à plein temps, ces chiffres prennent en compte l'ensemble des emplois. Sources : Eurostat et services statistiques nationaux.
[3] Les quelque 330 000 personnes qui profiteraient de ce salaire minimum recevraient des hausses de salaire de 1 à 20 %, en moyenne environ 15 %. La masse salariale de l'ensemble de l'économie ne devrait ainsi être augmentée que de 1,6 milliard de francs.